

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 juin à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Madame LEGRAND Aurélie. Madame CARPENTIER-HENRY Sabrina a été nommée secrétaire de séance.

### **I/ Elections départementales et régionales**

Le planning des permanences est élaboré pour l'organisation des prochains scrutins. Monsieur le Maire procède également à un rappel de la procédure de tenue du bureau de vote.

### **II/Personnel communal**

Afin de remercier Mme JACOILLOT Patricia, ATSEM, qui prendra sa retraite en juillet prochain, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de lui remettre un bon d'achat de 150€ valable dans le magasin CULTURA ainsi qu'une plante d'un montant de 50€.

### **Création d'un emploi pour un besoin saisonnier**

Considérant qu'en raison des congés d'été du personnel titulaire et de l'accroissement d'activité, il est nécessaire de créer un emploi saisonnier d'agent d'entretien des espaces verts, les membres du Conseil décident de créer un emploi à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures. L'emploi saisonnier d'agent d'entretien sera créé à compter du 9 juin 2021.

### **III/Commission voirie et environnement**

Le devis de la société P2B est accepté pour un montant 7200€ TTC pour l'installation de rigoles métalliques dans les chemins forestiers.

Le projet de parcours de santé est présenté aux conseillers municipaux. Il sera composé de 7 agrès. Son implantation précise sera présentée ultérieurement au Conseil.

Un projet de création de sentier pédestre ayant pour thème les zones humides est présenté au Conseil Municipal.

Le projet de Végétalisation de la cour de la Maison des Associations est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Son montant total est de 21 120€ HT soit 24 662 € TTC. Les membres du Conseil décident de solliciter l'aide financière de la Communauté urbaine du Grand Reims au titre du dispositif d'aide pour la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel.

### **VI/ Commission bâtiments**

#### **Construction de logements rue des GRAVIERES**

La signature de l'acte de vente des bâtiments communaux au profit de REIMS HABITAT aura lieu le 15 juin 2021.

#### **Travaux divers**

Le montant des devis pour la création de sanitaires dans la salle 1 de l'Espace culturel étant trop élevé, il est décidé de ne pas donner une suite favorable à ce projet.

Il est prévu que les entreprises consultées pour la réalisation de travaux de rénovation de salle de bain dans un logement communal et le remplacement de la fenêtre de la salle de réunion soient à nouveau questionnées pour une baisse de tarif.

Les travaux de rénovation de l'allée principale de l'Espace culturel débuteront début juillet.

### Rénovation de la Place de la Mairie

L'avant-projet est en cours de rédaction par le cabinet d'étude. Le dossier de demande de subvention devra être déposé avant la fin septembre. Le Conseil Municipal décide d'adopter le projet présenté d'un montant total de 276 825 € HT soit 332 190 € TTC. Le Conseil décide en outre de solliciter l'aide financière de la Région GRAND EST au titre du dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité ainsi que la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de la Préfecture de la Marne pour la réalisation de cette opération.

### Maison des associations

La demande de prêt de local du club photos de Rilly est acceptée. Les éventuels travaux seront à la charge de l'association.

### Vidéoprotection

Une visite a été organisée dans la commune de Chigny Les Roses afin de présenter le fonctionnement de leur système de vidéoprotection. Un rendez-vous a également été organisé avec les services de Gendarmerie pour étudier le système le plus adapté à la commune Rilly La Montagne. Les conseillers municipaux décident de poursuivre la procédure et de présenter le dossier lors de prochaines séances.

### V/Questions diverses

Un des modulaires qui ne sera plus utilisé pourra être mis à disposition du club de foot. Celui-ci devra être végétalisé ou recouvert d'un bardage.

Il est proposé de procéder à la vente du mobilier désormais inutilisé. Le tarif sera fixé ultérieurement par délibération.

Le remerciement des bénévoles du fleurissement aura lieu le 23 juin 2021 à 18h.

Monsieur RENIER Simon sera chargé des travaux de recherches et de gestion du cimetière communal. Un questionnement des communes voisines sera effectué pour une éventuelle révision des tarifs de cession des concessions.

La fête de la Musique ainsi que la fête du 14 juillet ne seront pas organisées. Le feu d'artifice restera autorisé le soir du 14 juillet.

La 2ème édition des « Secrets du Petit bonhomme » se déroulera les 17 et 18 juillet La manifestation réunira 28 vigneron.